



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E59689

VALABLE JUSQU'AU 02/12/2025

ÉDITÉ LE

08/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1948

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 02/05/2023
200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DUNKERQUE 445850308

Siret : 445 850 308 00039

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 3422573

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1258000/00254578/000

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1258000/00254578/000

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Raison sociale : DUBOIS COUVERTURES

ZA DE L'EPINETTE
BP 45
59850 NIEPPE

Téléphone : 03 20 17 29 29

Fax :

Portable :

Site Internet : www.dubois-couvertures.fr

E-mail : contact@dubois-couvertures.fr

Responsabilité légale :

SIFTO (428 752 992) / SESKO LAURENT DIRECTEUR GÉNÉRAL / TOMMASINI
OLIVIER PRÉSIDENT

Effectif moyen : 37

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	08/11/2023
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	17/11/2021
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	06/10/2021
3212	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE	29/09/2021
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	06/10/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.